

Lettre ouverte au DETEC et au Conseil fédéral dans son ensemble le 08.10.2020

Les raisons de notre requête à la Cour européenne des droits de l'homme contre la Suisse

Madame la Présidente de la Confédération et Cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux,

La Suisse n'assume pas assez ses responsabilités en ce qui concerne la protection du climat et elle joue un rôle crucial en la matière. Au lieu d'expliquer au Parlement de façon scientifiquement fondée ce que la Suisse doit faire pour affronter le risque de catastrophe climatique, le DETEC et le Conseil fédéral misent d'avance sur une protection trop faible du climat.

Les lacunes persistantes en matière de protection du climat provoquent, entre autres, de fortes vagues de chaleur qui rendent les personnes âgées comme nous, malades. Nous sommes particulièrement vulnérables. **Il est de votre devoir de protéger nos vies. C'est ce qui est ancré dans la Constitution fédérale et dans la Convention européenne des droits de l'homme. Vous ne l'avez pourtant pas fait suffisamment.** C'est le cœur de notre action en justice pour le climat.

La défaillance du monde politique en matière de protection du climat est actuellement considérée comme la principale menace contre l'humanité à cause de ses conséquences catastrophiques. Pour que les conséquences en soient plus ou moins gérables, il faudrait que l'augmentation de la température de l'atmosphère planétaire ne dépasse pas 1.5°C. La Suisse s'y est engagée au regard du droit international.

Nous n'atteindrons toutefois pas cet objectif avec les efforts entrepris actuellement. Et les effets de rétroaction positive du système climatique réduisent chaque jour les possibilités d'y arriver.

Vous prétendez pourtant que la Suisse est exemplaire. C'est inquiétant pour nous qui sommes directement concernées. En Suisse, les émissions nocives doivent en effet diminuer au moins deux fois plus vite que ce qui est actuellement prévu. Les stratégies climatiques actuelles conduisent à ce que le budget d'émissions de CO₂ encore disponible soit massivement dépassé.

Aux Pays-Bas, des tribunaux ont confirmé un standard minimum basé sur les droits de l'homme en matière de protection du climat par l'État. Le DETEC et les tribunaux suisses n'étaient même pas prêts à traiter notre requête sur le fond.

Nous espérons maintenant que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg examine la politique climatique de la Suisse. Et nous vous appelons à faire enfin ce qu'il faut pour protéger le climat dans le but de nous protéger aujourd'hui en tant que personnes particulièrement touchées, et de protéger aussi les générations à venir.

Dans cette perspective, nous vous adressons, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, nos salutations les meilleures.

Les Aînées pour la protection du climat Suisse